

Concentration/ Centralisation

Par **houbahop**, le **05/09/2006** à **15:19**

Bonjour,

Est ce la même chose la concentration et la centralisation.
C'est à dire que le pouvoir est tout au même endroit.

Merci !

Par **mademoiselle Perrine**, le **05/09/2006** à **17:28**

Sans être absolument sûre de ma réponse, il me semble bien que l'on parle de concentration dans le cas de regroupement d'entreprise (concentration conglomérale, verticale ou horizontale);
alors que le terme de centralisation est plus approprié pour parlé d'un regroupement des pouvoirs, que se soit au niveau politique, ou au sein d'une même entreprise.

Par **Choupachoups**, le **05/09/2006** à **21:05**

cherche dans des manuels ou sur internet déconcentration et décentralisation (à mon avis tu risques de trouvais plus, plus rapidement) car
la déconcentration s'oppose à la concentration, la décentralisation à la centralisation.

oops: not found or type unknown

Par **Choupachoups**, le **05/09/2006** à **21:12**

et non ce n'est pas la même chose !

Par **houbahop**, le **05/09/2006** à **21:12**

Ben justement,

j'ai l'impression que concentration et centralisation c'est la même chose, même si leur antagonisme est différent.

Dans mes manuels les deux termes semblent parler de l'inverse de déconcentration.

Par **mademoiselle Perrine**, le **05/09/2006** à **21:29**

dans mon lexique (lexique foucher économie-droit, il est tout petit mais s'est le seul que j'ai sous la main) il donne comme définition:

concentration: regroupement d'entreprise aboutissant à un nombre plus restreint d'entreprise de grande taille (suivi de la liste des types de concentration possible)

centralisation: système politique de style jacobin, très concentré. Concentration du pouvoir de décision au plus haut niveau de la hiérarchie d'une organisation, en général entre les mains d'une seule personne; conception de l'organisation du pouvoir encouragée par l'école de l'organisation scientifique du travail.

Par **Pisistrate**, le **05/09/2006** à **22:36**

Pour faire simple, la [b:foya6a9v]centralisation[/b:foya6a9v] c'est l'organisation concentrée du pouvoir politique (par exemple, celle de la France avant la loi de décentralisation de 1983).

La [b:foya6a9v]déconcentration[/b:foya6a9v] consiste à rapprocher le pouvoir central des administrés. On parle de "raccourcir le manche du marteau". Les autorités déconcentrées sont subordonnées au pouvoir central.

La [b:foya6a9v]décentralisation[/b:foya6a9v] consiste à transférer certaines attributions du pouvoir central (l'Etat centralisé) à d'autres personnes publiques qui s'administrent librement et ont des ressources propres.

Par **amphi-bien**, le **06/09/2006** à **10:40**

"c'est toujours le même marteau qui frappe, mais on en a raccourci le manche" pour la déconcentration;

il faut jamais rater une occasion de citer Odilon Barrot...

Par **zale**, le **20/08/2015** à **02:59**

Dans quelle mesure peut-on parler de l'Etat régional?

Par **Emillac**, le **20/08/2015** à **09:45**

BONJOUR, BONJOUR, BONJOUR,

1°) <http://www.juristudiant.com/forum/charte-de-bonne-conduite-a-lire-avant-de-poster-t11.html>

Notamment, point n°1.

2°)[citation]Dans quel mesure peut on parlé de l'Etat regional?

[/citation]

Que voulez-vous dire par là et quel rapport avec le sujet de cette file, vieille de presque dix ans, sur la concentration et la centralisation ?

Pour des infos générales sur l'état régional, faites une recherche sur Gogole et sur...
Juristudiant !

Par **Amel22**, le **25/08/2015** à **19:17**

La différence entre centralisation du capital et concentration du capital ???